

Municipalité de Lejeune

Comme convenu la réunion du conseil devait avoir lieu le lundi le 11 janvier 2016 à 20h00 mais considérant que nous avons manqué d'électricité de midi à 20h30 en soirée nous avons reporté la réunion au lendemain le mardi 12 Janvier à 20h00.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi le 12 janvier 2016 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil, considérant que lundi le 11 janvier comme il était prévu la rencontre a été annulée, car il n'y avait pas d'électricité

Madame Mélanie Veilleux	maire
Monsieur Patrice Dubé	conseiller Sièges 1
Monsieur Réjean Albert	conseiller Sièges 2
Monsieur Fernand Albert	conseiller Sièges 3
Monsieur Norbert Michaud	conseiller Sièges 6
Madame Claudine Castonguay	secrétaire la séance du conseil

Absents :

Monsieur Jean-Dominic Caron	conseiller Sièges 4
Monsieur Louis Fréchette	conseiller Sièges 5

Trois personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Mélanie Veilleux, constate quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.
Elle souhaite une bonne année à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso.2016-01
Ordre du jour

Il est proposé par Réjean Albert appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Réso.2016-02
Procès-verbaux

Il est proposé par Norbert Michaud appuyé par Fernand Albert et résolu Unanimement d'accepter le procès-verbal du 7 décembre et 15 décembre 2015, avec l'ajout au point 11 f) réso 2015-219

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso. 2016-03
Compte du
mois

Il est proposé par Patrice Dubé appuyé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 95 098.72\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses Précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

ADOPTÉE

Réso. 2016-04
Liste des
fournisseurs
incompressibles

5. LISTE DES FOURNISSEURS INCOMPRESSIBLES

Dans la liste des fournisseurs incompressible : Bell, Bell mobilité, Hydro-Québec, Pétroles JMB, Assurances, HSBC (tracteur New Holland et camion freightliner), Dépanneurs Gaz-O-Bar C.B. inc, Ministère du Revenu Québec, Receveur général Canada, Poste Canada, MRC de Témiscouata, Shaw-direct, les remboursements de taxes au client (mise-à-jour) et les salaires.

Proposé par Patrice Dubé, appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter de payer ces comptes à la réception des factures.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCES

Déposé au conseil

7. RÉOLUTION

7.1 TROIS OFFRES D'ACHATS POUR LE CAMION WHITE ET L'ANCIENNE NIVELEUSE

Vente camion White avec équipements de déneigement ainsi que l'ancienne niveleuse (celle-ci n'est plus immatriculé depuis 2013)

Reçu trois offres de 12000\$, 15000\$ et 17000\$

Il est proposé par Norbert Michaud et appuyé par Réjean Albert de vendre à M. Jacques Lavallière le camion white GMC modèle WCN, année 1994, cylindrée 14.0 L, masse net 8169, 3 essieux avec l'équipement de déneigement, ainsi que l'ancienne niveleuse pour un montant de 17 000\$(dix-sept mille dollars) vendu tel que vue et sans aucune garantie et payable lorsqu'il viendra les chercher. Il est de sa responsabilité d'installer les équipements.

ADOPTÉE

7.2 COLLOQUE 2016 COMMUNICATION EN SITUATION D'URGENCE

Le colloque aura lieu le 27 février 2016 à l'Auberge des Frontières de Pohénégamook.

L'inscription est au coût de 334\$ incluant la formation, le repas du midi ainsi que les pauses-café. Le paiement doit être fait à l'attention de l'APEQ avant le 22 février 2016.

Il est proposé par Norbert Michaud et appuyé par Réjean Albert d'inscrire Mélanie Veilleux pour ce colloque.

ADOPTÉE

Réso 2016-05
Vente camion,
niveleuse

Réso 2016-06
Colloque 2016

7.3 ÉPANDEUR SEL

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Norbert Michaud de faire l'achat d'un épandeur sel et sable à chargement autonome de marque Normand SCR-

Réso 2016-07
Achat épandeur sel

Le prix est de 3780\$ avant taxes. Le concessionnaire est le centre agricole Bas-St-Laurent inc. de Pointe-aux-Père.

ADOPTÉE

7.4 UN CONSULTANT EN GOUVERNANCE

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Réjean Albert de consulter monsieur Marco Baron pour discuter avec la municipalité et Développement St-Godard concernant les fonctions de chacun. Mélanie Veilleux s'occupe pour l'entrée en contact avec lui. Pour défrayer le coût une demande sera faite au développement local (ancien Pacte Rural) à la MRC. Une lettre sera envoyée à Développement St-Godard pour savoir leur intérêt.

Réso 2016-08
Consultant en gouvernance

ADOPTÉE

7.5 RENOUVELLEMENT MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par Patrice Dubé appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter le renouvellement de la marge de crédit au Centre financier des entreprises de Témiscouata-sur-le-Lac pour l'année 2016.

Réso. 2016-09
Renouvellement marge de crédit

ADOPTÉE

8 MMQ

Part de la ristourne pour notre municipalité s'élèvera à 1 277\$.
Déposer au conseil

9 DÉCISION DU CCU (COMITÉ CONSULTATIF URBAIN)

Il est proposé d'accepter la recommandation du comité consultant urbain. Considérant la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Yves Bernier à propos de sa propriété sise au 34, rue de la Grande Coulée, afin d'obtenir l'autorisation de loger un garage d'une superficie supérieure d'un bâtiment accessoire à celle prévue au règlement de zonage.

Réso 2016-10
Dérogation mineur

Un avis public sera envoyé dans le journal l'info-dimanche.

10. DEMANDE DE COMMANDITE

A) QUILLETHON

Ligne de vie (quillethon Lorraine Ouellet-Castonguay)

Réso 2016-11 Quillethon

ATTENDU QU'il faut aider cet organisme du Témiscouata, qui organise cette activité annuellement pour les gens atteint du cancer ;

ATTENDU QU'on peut organiser une équipe pour représenter la municipalité ;

Il est proposé par Norbert Michaud appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement, que la municipalité donne un montant de \$80.00 pour financer une équipe (4 joueurs) soit 20.00\$ par joueur. Le quillethon aura lieu au Salon de quille de Cabano du 6 février au 14 février 2016 pour une 23ième édition.

ADOPTÉE

11. AFFAIRES NOUVELLES

A) DOSSIER DAVID LAVOIE

Après l'information reçue de notre urbanisme monsieur Carl Pinard et de la firme Servitech, madame Denise Lévesque.

Les travaux qui on été réalisé dans l'emprise du chemin sur le lot 27 sont conforme. La partie du chemin qui vous a été céder font vraiment partie du lot 28 du point 173 jusqu'au canton Asselin comme inscrit dans le règlement #126 de la municipalité ainsi que dans le contrat notarié datant du 20-12-1999 devant Me Claude Lebel, notaire à Cabano et le plan accompagnant le certificat de piquetage préparé par Pelletier et Labrie Arpenteurs-Géomètres le 25 janvier 1999.

Considérant ces points la municipalité ne donnera pas de suite au dossier.

B) PATINOIRE

Réso 2016-12 Patinoire

Proposé par Réjean Albert et appuyé par Fernand Albert d'appeler l'électricien pour faire réparer les lumières de la patinoire et de faire installer une lumière dans le vestibule de l'édifice municipal.

ADOPTÉE

12. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire Mélanie Veilleux propose la levée de la séance à 21h00.

Mélanie Veilleux

Claudine Castonguay

Je, Mélanie Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal Équivaut À la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.